

Une porte arabe à Burgos

Autor(en): **E. B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 15

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

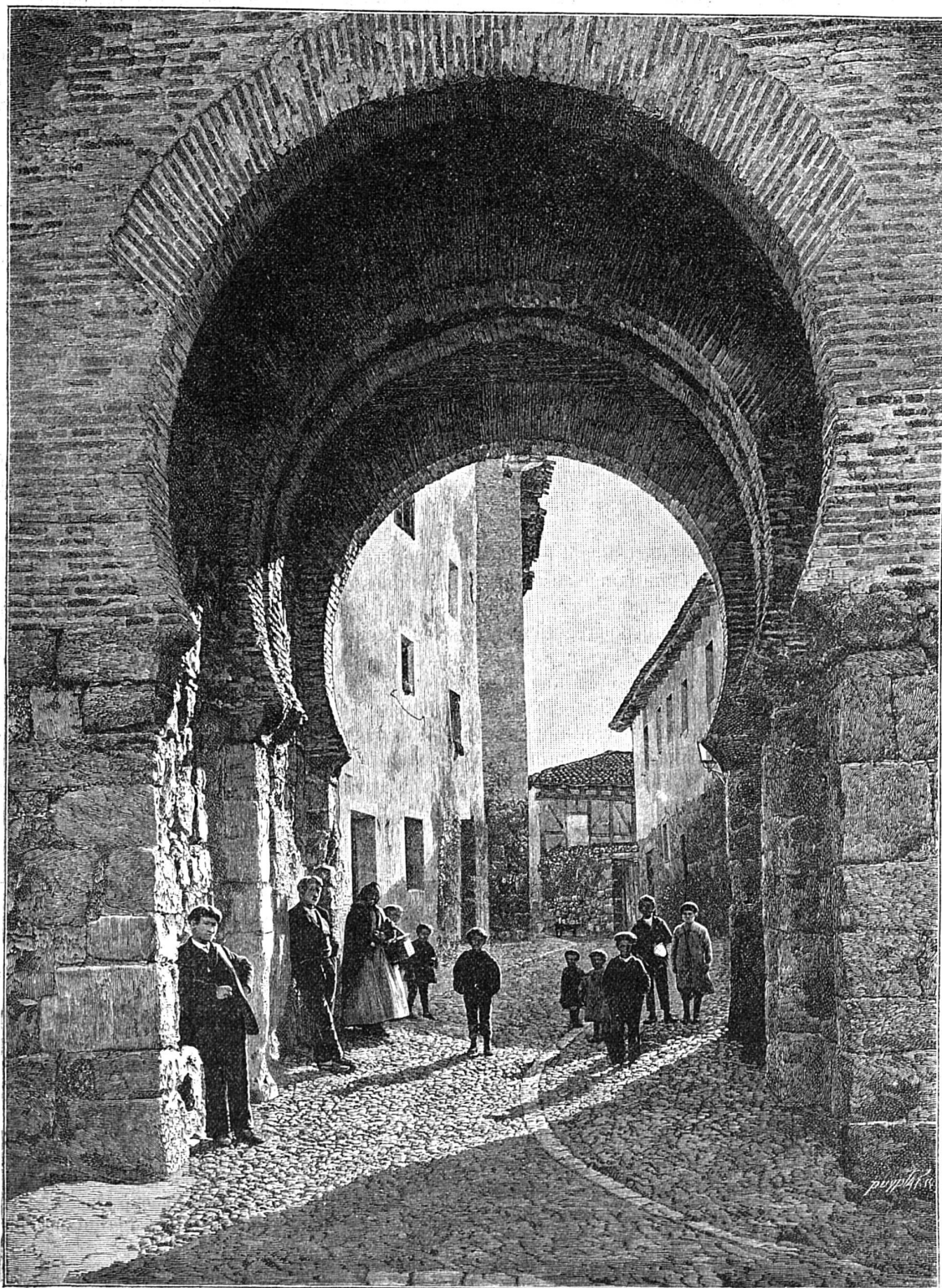
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une porte arabe à Burgos

GRAVURE DE PUYPLAT



Voici un des coins les plus anciens et les plus pittoresques de la vieille cité espagnole de Burgos, ancienne résidence des comtes et des rois de Castille, patrie du Cid.

La capitale déchue offre un aspect mélancolique, mais elle a gardé, avec ses portes et ses murailles du temps passé, infiniment de séduction pour les artistes.

Outre la porte Saint-Etienne que nous reproduisons en une

gravure parfaite, Burgos s'enorgueillit de l'Arco, ou porte *Santa-Maria*, flanquée de tourelles et ornées des statues du Cid, de Fernan Gonzalez qui lutta si vaillamment contre les Maures, etc.

Mais Burgos se flatte surtout — et à bon droit — de posséder une cathédrale magnifique, merveille de l'art ogival, une des plus belles du monde entier avec ses deux flèches aiguës, découpées à jour comme à l'emporte-pièce, festonnées et brodées, ciselées jusque dans les moindres détails.

E. B.

Qu'il nous soit permis de dire qu'avant l'étude des cantilènes sacrées, on consacre quelque temps à des exercices de prononciation, en soignant surtout l'accent. C'était le vœu que formait, il y a quelques années, un congressiste de St-Antoine (France).³ En français nous avons l'accent tonique sur la dernière syllabe quand elle n'est pas muette et dans l'autre cas sur la pénultième. En latin, au contraire, la dernière syllabe ne porte jamais l'accent.⁴ Seule la pénultième est accentuée quand elle est prosodiquement longue ; celle-ci étant brève, l'accent est reporté sur l'antépénultième.

La bonne accentuation, qui est plus que la moitié de la bonne prononciation, est d'une absolue nécessité pour la compréhension intelligente du texte. Car, comme le dit judicieusement Gaston Paris, « l'accent tonique est ce qui donne au mot l'unité dans l'individualité, ce qui fait d'une réunion de syllabes un ensemble parfait et distinct. C'est l'âme du mot, *anima vocis*, suivant l'heureuse expression du grammairien Diomède ; c'est ce qui le vivifie et le caractérise ».⁵ Par conséquent, sans l'accentuation impossible de saisir le texte, plus qu'une longue suite de syllabes ajustées on ne sait comment, les unes aux autres dans « un chant qui lasse et opprime la piété des fidèles dans la plupart de nos églises par sa lourdeur et sa fastidieuse monotonie ».⁶

Outre la nécessité de l'intelligence du texte, il est une autre raison non moins importante d'une bonne accentuation dans le chant liturgique. En effet, par l'accent tonique nous assistons à l'origine de la cantilène grégorienne : *De accentibus toni oritur nota [figura] quæ dicitur neuma*.⁷ L'accent grammatical engendre d'abord une mélodie très simple d'allure, une sorte de psalmodie sans ornementation que représentait la notation chironomique ou oratoire dont les Grecs, les Romains et les premiers siècles chrétiens se servirent jusqu'à l'heureuse invention de Gui d'Arezzo qui dote l'art musical de la notation diastématique ou musicale proprement dite, celle d'où vient notre portée actuelle.

Cette notation chironomique ou oratoire « était signalée à l'oreille par une élévation de la voix », et par cette élévation « l'accent devenait en même temps un élément du rythme dans le mot comme dans la phrase, car le rythme est constitué par l'alternance des temps forts et des temps faibles ».⁸ Plus tard cette simple élévation de la voix sur l'accent tonique fut d'autant plus marquée qu'il portait un groupe de notes (neuma) dont il fallait faire ressortir l'unité rythmique, par un léger appui de la voix sur la première note du groupe. Aussi l'accentuation devenait-elle un élément constitutif et essentiel du rythme dans la phrase grégorienne et, en conséquence, une beauté sans artifice et purement naturelle.

De cette influence rythmique dans la structure mélodique de St-Grégoire, on est arrivé à la conclusion nécessaire que « sans connaître l'accentuation, on ne parviendra

jamais à bien exécuter le chant Grégorien⁹ puisque, d'après Mgr Dabert, évêque de Périgueux, se faisant l'interprète de la doctrine Guidonienne, « la bonne accentuation du latin est une condition préalable et essentielle de la bonne exécution du chant lui-même ».¹⁰

Les tentatives sérieuses pour rétablir la bonne accentuation du latin se font sentir un peu partout. L'Université de France elle-même, en éprouvant le besoin bien qu'à un autre point de vue, n'est pas restée étrangère à ce mouvement. Dans un numéro de ces derniers temps, le *Journal officiel* de la République française montrait d'après M. Macé, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes, qu'« il serait utile et facile d'habituer les élèves à prononcer le latin en marquant la place de l'accent, et que la réforme n'en serait pas moins profitable à l'étude du français. » Et M. L. Quicherat, membre de l'Institut, après avoir, dans son *Traité de la versification latine*, appelé l'attention du Ministère de l'Instruction publique sur cette question, émet le vœu de voir les établissements ecclésiastiques, séminaires et collèges, en prendre les devants.

Il n'est point impossible de généraliser cet enseignement aux maîtrises et sociétés de chant sacré. Car sans hypnotisme ni magie, on parvient, après des débuts d'un peu d'insistance de la part du maître, je le veux bien, à former à l'accentuation latine non seulement des chœurs d'hommes et de femmes, mais même d'enfants.

Il faut combattre la routine, l'ignorance et une fausse science qui ne manquent pas de soulever des objections et de créer les préjugés les plus divers. Il est difficile de se corriger, surtout à un certain âge, d'une mauvaise habitude. On préfère chercher arguments à justification, et il en coûte à la nature humaine de l'attaquer énergiquement et de la déraciner sans pitié. Est-ce là une raison pour s'arrêter ? Les fidèles admirateurs de l'œuvre bénédictine de Solesmes ne le pensent pas.

J. G., org.



MENUS PROPOS



Traitements d'acrobates. — Vaut-on savoir, d'après une revue spéciale, quel est le taux normal des appointements auxquels peuvent prétendre les différents acrobates des principaux cirques français ou étrangers ?

Le clown ordinaire gagne de 800 à 1.200 fr. par mois. Les maîtres du genre vont parfois jusqu'à 2.500 fr., mais on les compte, ceux-là, sur les doigts de la main. Les acrobates se font entre 2.000 et 2.700 fr. par mois, suivant leur force ; les gymnasiarques eux, gagnent beaucoup plus en général : 3, 4 ou 5.000 fr. On en cite même quelques-uns qui ont entre 6 et 7.000 francs par mois.

Les écuyers montant en haute école demandent de 2 à 3.000 francs par mois ; les écuyères un peu plus, — si elles sont très jolies. Enfin, les spécialistes, jongleurs, équilibristes ou autres, se font jusqu'à 8.000 fr. mensuellement. Ce sont les grands ténors du cirque, et pour eux, il n'y a pas à redouter l'enrouement fâcheux !

⁹ La *Cœcilia* de Colmar, oct. 1891, p. 78.

¹⁰ Ordonnance sur le Manuel du plain-chant, p. 9.

³ Chan. Gropellier, rapport au Congrès catholique de Saint-Antoine, en janvier 1894.

⁴ Exception faite pour les mots hébreux et quelques monosyllabes.

⁵ Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française.

⁶ Compte rendu du Congrès de St-Grégoire à Rome en 1893.

⁷ Bibliothèque vaticane. Cod. Pal. lat. n° 225 fol. 38, V. *De arte musica* (X^e ou XI^e siècle).

⁸ Paléographie musicale, tome III, p. 11.